

ESSAIE DE DEMONSTRATION DES REALITES SUR L'EXPLOITATION DES PRODUITS FORESTIERS NON LIGNEUX AU CAMEROUN

A l'échelle planétaire, la connaissance et l'importance du rôle des produits forestiers non ligneux dans plusieurs domaines a fortement eu une ampleur toutes ces dernières années. Cependant, malgré de nombreuses publications faites sur ce sujet, les concessionnaires forestiers n'accordent pas encore assez d'intérêts sur l'importance et le rôle que jouent les PFNL dans le développement économique, social et culturel des civilisations à travers le monde.

Parmi les composantes de la biodiversité forestière, se trouvent alors les produits forestiers non ligneux qui sont d'une manière générale, les produits forestiers autre que le bois d'œuvre, désignant l'ensemble des biens et service pouvant être vendus, autoconsommés ou être utilisés par l'industrie comme sources de matière première provenant des ressources renouvelables de la biomasse.

Il serait aisé d'en déduire que l'on ne pourrait savoir combien de fois les PFNL jouent un rôle important dans la satisfaction des besoins des populations à travers le monde à mesure ou ils procurent les produits-clés de subsistance et de revenu sur le plan alimentaire, agro-sylvo-pastoral et surtout sur le plan économique.

Le bassin du Congo est constitué des massifs forestiers d'un ensemble de dix pays parmi lesquels le Cameroun est l'un des pays ayant une renommée internationale en matière de sa potentialité en biodiversité forestière.

De ce fait, le Cameroun, possédant un massif forestier dense et humide couvrant environ 60% de son territoire national soit environ 20 millions d'hectares (classé au deuxième rang en Afrique). Par la richesse naturelle qu'offre sa biodiversité, on y trouvent près de 297 espèces de mammifères sauvages (cinquième rang Africain), 183 espèces de reptiles (sixième rang Africain), 39 espèces de papillons (deuxième rang Africain), 280 espèces d'oiseaux (confère MC Neely et Al,1990 ;Collins et Moris,1985 puis Stuart et Al ,1990,Doumence 1996-1998, Kingdom 1997) ; tout ceci fait du Cameroun, le deuxième pays d'Afrique en matière de la biodiversité forestière.

En plus de ce potentiel, il faut ajouter que les plantes médicinales, les plantes alimentaires et les plantes de service. On compte près de 8000 espèces de plantes parmi lesquelles près de 150 espèces sont endémiques au Cameroun ; ce qui le place au deuxième rang africain.

Dans le cadre de cette étude, la collecte des données s'étant faite pour certaines catégories de PFNL classés dans le sens latéral selon l'ordre décroissant de leur importance :

- Les plantes médicinales, les plantes aromatiques et les plantes fourragères
- Les plantes médicinales, les exsudats et les produits apicoles
- Les plantes médicinales, les plantes comestibles, les plantes ornementales et les animaux sauvages vivants.
- Les plantes médicinales, les plantes comestibles, les rotins et le gibier
- Les médicinales, les plantes comestibles et les ressources halieutiques.

Avec ces travaux, certains PFNL (plantes médicinales et plantes comestibles) sont d'une grande importance socio-économique dans à l'échelle nationale alors que par l'absence

de la vulgarisation d'une technique industrielle de conditionnement, d'autres PFNL pour le moment n'ont pas encore assez d'importance connue de tous dans le sens d'une exploitation soutenue et durable. C'est l'un des problèmes majeur lié à la gestion des PFNL et se posant dans la plupart des pays en développement, dans le bassin du Congo et au Cameroun en particulier.

Des expériences faites dans ces régions ont montré que les PFNL sont utilisés au niveau local pour la subsistance et/ou pour la régénération des revenus économiques supplémentaires des populations ; d'où la nécessité de leur commercialisation

COMMERCIALISATION DES PFNL AU CAMEROUN

Le commerce des PFNL se fait à l'échelle nationale et internationale :

1. la commercialisation à l'échelle nationale se fait des zones rurales (zones d'exploitation) vers les villes. Compte tenu du cycle biologique et phytodiététique des espèces (animales et végétales) forestières en plus de certains facteurs abiotiques, la quantité de PFNL réellement exploitée dépend de la saison, de la nature des calamités frappant les zones d'exploitation et de leur état d'enclavement (**exemple** la région *Babimbi* dans la Sanaga-Maritime au Cameroun en saison pluvieuse). Tout ceci, contribuant aux difficultés que connaissent les riverains sur la réalisation de leurs activités économiquement rentables dont la commercialisation des PFNL. Par ailleurs, avec l'absence des moyens soutenus, les populations riveraines trouvent de nombreux problèmes dans l'effort d'amélioration de leur cadre de vie à travers l'exploitation artisanale des PFNL en saison pluvieuse qui, pourtant, est la période de grande production de plusieurs types de PFNL dans les régions forestières. Avec des routes rurales impraticables, l'on observe le plus souvent dans certaines localités à faible représentation démographique, d'importantes quantités des PFNL à l'état de détérioration par l'insuffisance de sensibilisation des dites populations sur la connaissance des filières de commercialisation durable, les techniques de conservation et de transformation des PFNL : quelle perte pour la nature et ses riverains.
2. Par ailleurs, lorsque certaines populations parviennent à apporter leur produit dans les villes, par le fait de l'abondance saisonnière, elles n'en tirent pas un assez de bénéfice. Cependant la ratification de la convention de RIO (en juin 1992) par le gouvernement camerounais s'était directement manifestée sur le plan national par un ensemble de protocoles visant à renforcer la gestion participative des ressources naturelles ; parmi ces stratégies, nous avons l'avènement de la loi forestière du 20 janvier 1994. Ainsi selon son article 8 et l'article 35(3) du décret 95/531/PM, les populations riveraines des forêts exerçant leurs droits d'usage peuvent exploiter les PFNL de manière artisanale et à but non lucratif à l'exception des espèces protégées. A cet effet, la mise en œuvre d'une stratégie de développement à travers l'usage des PFNL ne réside pas seulement sur la mise en place d'un contexte juridique inadapté visant à démontrer l'amélioration du cadre de vie des populations. Mais il serait nécessaire de tenir compte surtout des réalités et enjeux du terrain afin de réunir les informations collectées de part et d'autre pour la mise en place d'un arsenal juridique plus fiable. Ceci permettra d'avantage aux différents acteurs du développement de percevoir des facteurs qui entravent, qui rendent difficile l'atteinte du développement économique et durable au Cameroun.

- la commercialisation à l'échelle internationale des PFNL au Cameroun se fait par des personnes physiques ou morales étant en règle vis-à-vis de la législation forestière en vigueur. Ce domaine d'exploitation des PFNL s'est intensifié toutes ces dernières années avec le développement industriel du secteur qui se fait en occident. Il est à rappeler que la mise en place de ce type d'industries dérive d'une part des recherches appliquées réalisées il y'a longtemps dans les forêts des pays en développement et celles du bassin du Congo (Cameroun) en particulier. **Exemple** de la *vermonia spp* qui est une plante médicinale qu'on trouve dans les forêts du bassin du Congo et dont l'utilisation réside sur le traitement traditionnel de la malaria et la purification du sang à partir d'un protocole consistant à faire bouillir ses feuilles avec de l'eau et d'aspirer la vapeur qui s'y dégage dans une enceinte couverte. D'autre part son importance dans le domaine de l'industrie pharmaceutique après une recherche qui visait à voir comment les grands singes du bassin du Congo à savoir les **chimpanzés**, les **gorilles** et les **bonobos** utilisent les feuilles de cette plante pour se débarrasser de vers. Cette attitude de ces grands singes a poussé les chercheurs à faire les analyses chimiques afin de découvrir que la sève de cette espèce végétale contient des substances chimiques qui, présent dans un organisme, développent des toxines qui attaquent des vers. Ceci montre d'avantage l'importance des ressources naturelles dans l'amélioration économique et sociale du cadre de vie des populations à l'échelle locale, nationale, régionale et internationale.

Mais il est à noter que sur le plan national, la quantité de PFNL à exploiter est strictement limitée par le permis, en fonction de l'espèce sollicitée, du lieu de récolte et de la disponibilité du produit dans ce milieu.

Il n'y'a donc pas de minima ni de maxima déterminés par les textes en vigueur, sauf pour le *Prunus africana* qui, sur la base des résultats des inventaires, dont le quota maximum exploitable est de 2100 tonnes /an dans toute l'étendu du territoire national et 300 tonnes/an dans la région du Mount Cameroon.

Présentation de quelques produits forestiers non ligneux trouvés au Cameroun

NOM COMMERCIAL OU COMMUN	NOM SCIENTIFIQUE	PARTIES UTILISEES	NOM COMMERCIAL OU COMMUN	NOM SCIENTIFIQUE	PARTIES UTILISEES
Pygeum	<i>Prunus africana</i>	Écorce, feuilles, racines	Bush onion	<i>Apostyrax lepidophyllus</i>	Bulbes
Voacanga	<i>Voaccanga</i>	Graines, feuilles, latex	Noisette(komol)	<i>Coula edulis</i>	Graines
Yohimbe	<i>Pausinystalia</i>	Écorces	Arbor à ail(Olom)	<i>Scorrodipheus zenkeri</i>	écorces
Rauwolfia	<i>Rauwolfia vomitoria</i>	Racines, écorces	Eru,Okok	<i>Gnetum africanum</i>	feuilles
Strophantus	<i>Strophantus</i>	Graines,	Bidou	<i>Saccogiotis</i>	écorces

	<i>gratus</i>	feuilles		<i>gabonensis</i>	
Moambe jaune	<i>Enanthia chlorantha</i>	écorces	Saringang	<i>Terminalia glaucescens</i>	Graines, écorces
Emien(Ekuk)	<i>Alstonia boonei</i>	Ecorces, raciness, feuilles	Candle stick	<i>Carpolobia tues</i>	Tiges, écorces
Gomme arabique	<i>Acacia spp</i>	Exsudats	Atui (dabema)	<i>Piptadeniastrum afromomum</i>	Ecorces
Noix de kola (kola nut)	<i>Colonidita colacuacciminata</i>	Noix	<i>Bambou de chine</i>	<i>Arundunaria alpina ; Oxytenanthera abyssinica</i>	Tiges
Aiele (abel)	<i>Canarium schweinfurthii</i>	Fruits, exsudats	Fromager	<i>Ceiba pentandra.</i>	racines, feuilles écorces,
Poivre sauvage (Bush pepper)	<i>Piper guineensis</i>	graines	Essesang (ndjanssang)	<i>Ricinodendron heudoletii</i>	Graines fruits
Bitter kola	<i>Garcina kola</i>	Noix			
Fève de Calabar (Calabar beans)	<i>Physostigna venenosum</i>	Graines	Divers afromomum	<i>Afromomum spp</i>	Graines feuilles fruits
Bush mango (andok)	<i>Irvingia gabonensis</i>	Ecorces, amandes	Charbon de bois	Tout bois	Bois carbonisé
Akpa	<i>Tetrapleura tetraptera</i>	Ecorces, racines, fruits	Dambala	<i>Discoglyprena</i>	Bois
bilinga	<i>Nuclea diderrichii</i>	Fruits, racines écorces	Chewing stick	<i>Garcinia manii</i>	Bois
padouk	<i>Pterocarpus soyauxii</i>	Ecorces	Ebene (Eboni)	<i>Diospyros spp</i>	bois
Iroko	<i>Millitia excelsa</i>	Ecorces, graines, feuilles, exsudats	Wengue	<i>Milletia laurentii</i>	Bois
Bubinga (Essingan)	<i>Guibourtia tessimanii</i>	Ecorces	Rotin	<i>Calamus spp liagne</i>	Tiges
Moabi (adjap)	<i>Baillonela toxisperma</i>	Graines, écorces	Funtumia	<i>Funtumia spp</i>	Latex, bois

Cette étude sommaire n'est qu'un bref aperçu de l'importance, de l'évolution dans le temps et dans l'espace des PFNL ainsi que quelque suggestions faites. De cette nouvelle expérience, il serait mieux de voir que les problèmes majeurs que connaît la recherche appliquée sur les PFNL de façon générale connaîtront une lenteur dans l'obtention de bons résultats par le fait de la non perception de

la notion même de « *produits forestiers non ligneux* » par les populations, ceci causé par la prématuration de l'application des lois forestières au Cameroun. En principe, la loi forestière du Cameroun résulte de la conjonction entre l'ancienne loi du 13 décembre 1981 dont toutes les dispositions n'ont pas été abrogées et la nouvelle loi forestière du 20 janvier 1994.

De façon palpable, la loi de 1994 dans son article 9(2) dit ceci : « certains produits forestiers tels que l'Ebène, l'Ivoire, les trophées d'animaux sauvages ainsi que certaines espèces animales, végétales, médicinales ou présentant un intérêt particulier sont dits « **produits spéciaux** » ; il serait donc vrai que la loi forestière camerounaise parle mais ne dispose pas réellement des outils pratiques de la gestion économique et durable des PFNL.

Dans ce sens, le législateur a voulu réduire l'exploitation forestière au Cameroun en deux grands blocs :

- la matière ligneuse
- les produits spéciaux

Pour une solution durable de ce problème, il serait souhaitable que l'esprit de travail et de recherche participative soit une réalité et regroupant des administrations en charge de la gestion des ressources naturelles tout en impliquant les autres secteurs tels que le législatif, la société civile, les concessionnaires forestiers et les partenaires nationaux et internationaux au développement, afin de mieux voir et étudier ces problèmes posés.

Cette proposition serait indispensable à la bonne révision de la loi forestière afin de définir une base fiable pour une gestion soutenue de nos ressources naturelles en général. Par ailleurs il serait fiable de renforcer la sensibilisation participative sur les PFNL à travers la promotion sur le terrain, de l'éducation environnementale des populations par l'utilisation de l'approche technique **MARPP** étant fondé sur les méthodes d'enseignement, de la collecte et de la vérification des données par le processus de la triangulation ; afin d'atteindre notre objectif commun qui est « *l'amélioration économique du cadre de vie des populations à travers l'utilisation écologiquement durable des PFNL* ».

Dans le cadre de la fiscalité forestière, les PFNL contribuent énormément à l'augmentation des revenus des finances publiques ; si cette nouvelle stratégie de gestion serait appliquée, ce revenu serait élevé par rapport aux années précédentes.

Exemple la taxe de régénération liée à l'exploitation des PFNL est de 0.02 US dollars par Kg de produit exploité, soit 22 222.2 US dollars pour 1000 tonnes de produit. Vu ces chiffres nécessite que pour le *Prunus africana* dont le prélèvement annuel est de 2100 tonnes selon la réglementation, la taxe annuelle de régénération serait environs 44 444.4 US dollars.

Imaginez alors ce que serait le revenu fiscal de tous les types de PFNL en plus d'une augmentation de la TVA due à une éventuelle création des industries s'occupant de leur transformation et de leur conditionnement pour subvenir à tout moment au besoins des population afin de réduire les problèmes de sous alimentation par exemple ; si cela serait réalisé, l'exploitation des PFNL deviendrait une plaque tournante de l'économie nationale.

Il s'agit alors d'une réalité qui devrait être connue par tous les acteurs intervenant dans la gestion durable des ressources naturelles dans le bassin du Congo et au Cameroun en particulier car de façon générale, des expériences ont montré que les problèmes liés à la gestion des ressources naturelles sont identiques dans toutes la sous-région.

Quelques abréviations :

PFNL : produits forestiers non ligneux

ITTO : international tropical timber organization

GFCSD: global forestry conclave and sustainable development

MARPP : méthode accélérée de recherche et de planification participative

Présenté par :

Mr Gwomb Bi Hell Emmanuel

Membre du programme mondial de recherche de la FAO /PFNL

Président fondateur de l'Association « **GFCSD** »

BP : 8002 Yaounde-Cameroun

Tel (00237) 77 79 27 35

E-mail : dabereh@yahoo.fr